

lence : la critique, la critique objective; camarades, je vous prie de le croire, lorsque nous apportons ici ces observations, il ne s'agit pas pour nous de nous laisser aller aux déviations ou déformations du parlementarisme bourgeois. Qu'on ne nous fasse pas dire, ou que nous marquons notre défiance ou que nous apportons notre confiance au gouvernement ou au Parti. Nous croyons que la véritable démocratie exige de nous, qui avons été consultés sur la politique du Parti et du Gouvernement que nous venions dire : « *Voilà ce que nous pensons, voilà ce qui ne va pas, voilà comment nous voudrions que ça aille.* » Voilà le mandat que nous donnons à nos délégués. C'est là très exactement l'expression de notre droit démocratique. C'est par ce moyen, par cette libre détermination des masses et du Parti lui-même, que nous sortirons des difficultés qui vont s'accumuler; aussi bien lorsque nous condamnons formellement la politique de paix sociale et d'union sacrée que nos camarades délégués au Parlement et au Gouvernement se sont laissés imposer, nous savons à l'avance que cela ne comporte pas entre nous de divorce définitif, car en face de nous, il y en a qui ne la veulent pas, la paix sociale, en face de nous il y en a qui la refusent, l'union sacrée, et le jour viendra où il nous faudra plus que jamais, dans l'action, nous retrouver tous coude à coude et décidés au combat. Camarades, nous y serons au poste que le Parti nous confiera et avec la volonté résolue d'ouvrir la voie de la révolution socialiste, de cette révolution qui se fera dans notre pays, on peut dès maintenant l'affirmer, au cri éclatant et lourd d'espoir de : « Liberté ! ».

(Applaudissements.)

.....

Nouvelle circulaire et C. N. extraordinaire

LA DISCIPLINE DANS LE PARTI

Des camarades responsables des Fédérations de la Seine et de la Seine-et-Oise et le Comité National Mixte des Jeunesses Socialistes ont apporté au Secrétariat à diverses reprises, et ces temps derniers de façon pressante, des protestations réitérées contre l'activité d'un groupe de tendance, la Gauche Révolutionnaire. Ils demandent au Parti d'intervenir en vue de mettre un terme à des actes de *propagande publique*, qu'ils estiment de nature à nuire au recrutement et à l'autorité du Parti, en même temps que contraires aux décisions des Congrès et au respect de la discipline, décisions et discipline exigibles pour tous et par là même sauvegarde de tous.

Nous rappelons que sans attendre ces protestations, le Secrétariat avait envoyé, aux Secrétaires Fédéraux, dès le 19 janvier, la circulaire n° 273 que nous joignons au dossier (document A).

Cette circulaire reçut successivement l'approbation de la C.A.P. (22 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention) et du Conseil National du 14 février.

Le groupe et les camarades que visait cette circulaire ont-ils tenu compte de cette mise en garde et de cet avertissement ?

Le Conseil National du 18 avril est saisi de la question et devra se prononcer.

Sur quoi donc, sur quels faits nouveaux se fondent les camarades et les Fédérations protestataires ?

Dans le courant du mois de mars, l'affiche ci-jointe (document B), était apposée sur les murs de certains quartiers de Paris.

Dès qu'il en eut connaissance, le Secrétariat de la Fédération de la Seine fit parvenir à toutes ses Sections, par pneumatique, une énergique protestation. Nous en reproduisons le texte plus loin (document C).

De qui émanait cette affiche ? Incontestablement de la Gauche Révolutionnaire, ainsi qu'en témoigne la communication suivante insérée dans *Le Populaire* du 20 mars 1937.

« GAUCHE REVOLUTIONNAIRE S. F. I. O. — Comité directeur à 17 h. 30, 6, rue des Archives. Les correspondants sont priés de venir prendre l'affiche. »